



A.L.P.H.P.L.

6600, 29e Avenue, Local 130
Laval, Québec H7P 3M3
Téléphone : 450 627 4525
Télécopieur : 450 627 4370
Courriel : alphpl@videotron.ca
WEB : alphpl.org

Il nous est toujours agréable de savourer la joie imprégnée dans leur visage car nous savons que ce moment de leur vie contribuera à leur avancement positif.

Mission

L'association de loisirs pour personnes handicapées psychiques de Laval fondé en 1983 développe, organise et anime des activités, des ateliers et des sorties socioculturelles pour des personnes vivants avec un handicap en santé mentale ou en déficience intellectuelle. Par ses activités l'organisme encourage le développement de l'autonomie de l'individu et optimise son intégration sociale dans l'atteinte d'une meilleure qualité de vie.

Mise en contexte

La conation désigne l'aptitude à initier et à amorcer une action tout en lui donnant un sens. C'est la fonction conative qui a permis à l'homme de voler dans l'espace ou qui donne envie le dimanche de sortir du lit pour faire un tennis ou rendre visite à des amis. La conation incite à créer et à entreprendre. Elle nous rend curieux du futur et stimule notre vitalité. Elle est intimement liée au désir. Elle est le garant de notre dynamisme et de notre élan vital.

Lorsque cette fonction vient à nous manquer, les conséquences sont habituellement désastreuses.

« Un jour vient où il vous manque une seule chose et ce n'est pas l'objet de votre désir : c'est le désir. »

La scène désolante de certaines personnes vivant en résidence intermédiaire illustre tristement cette remarque des fondateurs de l'organisme. Indifférents, passifs, le regard perdu dans le vide, ils ont perdu la capacité d'amorcer spontanément la moindre tâche et peuvent rester toute la journée sur le fauteuil qu'on leur a désigné. Seuls ils ne font rien sollicités, ils agissent. Il est vrai que le handicap psychique et la déficience intellectuelle sont les principaux pourvoyeurs des troubles de la conation. Mais un milieu de vie indifférent et peu stimulant peut à lui seul réduire à néant la conation.

De nombreux loisirs peuvent donc être proposés aux personnes porteuses de ces handicaps, que ce soit des loisirs récréatif ou en compétition. La plupart des loisirs pratiqués par une personne valide peuvent aussi être pratiqués lorsque l'on a un handicap. Ils apportent un certain bien-être par des bénéfices à la fois physiques, psychologiques et sociaux.

Les apports socio-psychologiques

Une personne ayant un handicap à vie a du mal à l'assumer bien souvent, elle va avoir tendance à se replier sur elle-même, à éviter tout contact extérieur. La pratique d'un loisir permet à l'individu de se réintégrer dans la vie en côtoyant d'autres personnes et en pouvant montrer ce dont elle est capable malgré son handicap.

Par ailleurs, le loisir apporte des enseignements sur la socialisation. Il permet d'apprendre à communiquer avec efficacité. Il révèle aussi, l'importance du travail d'équipe et de la coopération, notamment dans les loisirs collectifs tels que la chorégraphie, la musique... Enfin, le loisir nécessite l'établissement d'objectifs, de la discipline personnelle et le respect d'autrui et des règles. De plus, on constate que c'est parmi les handicapés qui pratiquent un loisir que l'on retrouve le plus haut taux d'insertions sociales satisfaisantes.



ASSOCIATION DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES DE LAVAL

En effet, nous constatons que la participation au loisir des personnes handicapées en santé mentale modifie les perceptions de la collectivité à leur égard. Les capacités et les performances de la personne sont mises en avant, tandis que le handicap devient secondaire. Cela a pour résultat, de réduire la marginalisation et la discrimination.

Depuis le début des années 70, la politique gouvernementale favorise l'intégration dans la communauté, des personnes fragilisées en santé mentale. L'itinérance peut produire des effets néfastes pour l'individu lui-même, la famille et la société. Il est donc important de mieux soutenir les personnes ou organismes responsable de l'encadrement et de l'intégration sociale des personnes ayant à vivre avec un handicap en santé mentale ou en déficience intellectuelle.

Le 14 mai 2013, l'assemblée nationale du Québec dans une motion unanime reconnaissait l'apport des organismes communautaires à répondre aux besoins de leur collectivité. L'assemblée nationale avait à même cette motion de reconnaissance identifiée le sous-financement des organismes communautaires et la nécessité du gouvernement de pourvoir à ses obligations. Depuis le 7 avril 2014, nous pouvons clairement affirmer que la démarche gouvernementale est tout le contraire à la prononciation de ses propres intentions. Et encore plus aujourd'hui, en continuant de couper les services aux personnes les plus fragilisées de notre communauté, le gouvernement impose par la mise en place de ses politiques d'austérité une plus grande pauvreté et un accroissement du nombre de demande auprès des organismes communautaires pour du soutien.

L'ALPHPL pour répondre au besoin de la collectivité Lavalloise a connu une hausse de son « membership » de 86% de 2008 à 2014. L'augmentation est attribuable en majeure partie à la diversification du « membership » soit par l'adhésion de membre vivant avec une déficience intellectuelle (52% en 2014). Nous devons prendre en compte que les personnes vivant avec ce type de handicap demandent beaucoup plus de soutien et d'encadrement dans l'atteinte de leur intégration sociale. Durant cette même période le financement à la mission n'a progressé qu'au rythme de la hausse du coût de la vie. L'impact de ce sous-financement se fait surtout ressentir au niveau des ressources humaines qui diluent, malgré les efforts que nous apportons, la qualité et la sécurité des services offerts par l'organisme. Le ratio intervenante/participant étant très élevé. À titre d'exemple pour les périodes des activités jeux et loisirs, nous disposons d'une intervenante pour 50 participants.

Présenté par le ministre de la santé, le plan d'action en santé mentale 2015-2020 «Faire ensemble et autrement », nous sommes à même de constater que la reconnaissance du rôle du milieu communautaire est pratiquement absente. Les rares mentions évoquent plutôt une volonté de subordonner les organismes communautaires à l'autorité du réseau public et de lui imposer des normes de pratiques de plus en plus standardisées.

Depuis fort longtemps nous recentrons nos actions, réduisons nos coûts, nous définissons mieux l'exécution de nos programmes et de notre façon de travailler. Nous avons traversé jusqu'à présent, non sans effort mais avec succès mitigé, une situation sans précédent dû à un sous financement et au cumul aujourd'hui de l'imposition de politiques d'austérité. Nous ne pouvons faire, plus que plus, avec les budgets dont nous disposons.

Le grand défi, malgré l'étranglement imposé aux organismes communautaires par le sous financement et les politiques d'austérité est « **Rassemblement** », se rassembler non pas pour une reconnaissance symbolique par l'unanimité de l'assemblée nationale, mais cette fois-ci, se rassembler pour une reconnaissance réelle des obligations gouvernementale envers les organismes communautaires et la collectivité. Cette reconnaissance qui se doit d'être accompagnée des enveloppes budgétaires nécessaires à ce que les organismes communautaires rencontrent leur obligation inscrite dans leur mission, soit celle de soutenir la communauté dans leurs besoins.

Finalement, je tiens en mon nom et au nom de l'ALPHPL à vous remercier pour votre invitation à cette commission qui nous permet à tous d'observer que nous ne sommes pas seul, de pouvoir partager nos inquiétudes présentes sur le futur que notre gouvernement semble vouloir nous proscrire et de constater par cette commission la continuité du mouvement communautaire dans la recherche d'obtenir un financement juste et équitable pour l'atteinte de leur mission. Nous vous remercions de votre attention et espérons que le cumulatif des informations obtenues permettront aux organismes de poser des actions participatives à venir, pour avoir un gouvernement plus attentif, qui agit dans ses obligations. MERCI

